



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

AVIS DE PROMULGATION

Aux contribuables de la municipalité de LEMIEUX

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Lemieux, que le conseil de la municipalité de Lemieux, a adopté, lors de la séance régulière tenue le 03 avril 2023 que le règlement suivant :

RÉSOLUTION 2023-04-50

ADOPTION DU RÈGLEMENT #2023-04 CONCERNANT LA GARDE D'ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

DATES IMPORTANTES concernant ce règlement :

Avis de motion: 06 mars 2023

Adoption du projet de règlement : 06 mars 2023

Adoption du règlement : 03 avril 2023

Avis public : 12 avril 2023

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 530 rue de l'Église Lemieux, Qc G0X 1S0 selon les heures normales d'affaires.

Donné à Lemieux, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

Caroline Simoneau, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Lemieux et demeurant à Notre-Dame-de-Lourdes, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le Code municipal de la Province de Québec entre 7h.00 et 19h.00, le 12^e jour du mois d'avril 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois d'avril 2023.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Caroline Simoneau', written in a cursive style.

Caroline Simoneau,
Directrice générale et greffière-trésorière.